



MON VILLAGE

Décembre 2017

EDITORIAL

SOMMAIRE

Page 2 à 3 :

Travaux réalisés

Page 4 :

Financement travaux

Page 5 :

PLUi H, Urbanisme

Page 6 à 8 :

Vie associative,

Page 9 :

Secrétariat, Etat civil,

Page 10 :

Sauvegarde du patrimoine, Formation secourisme

Page 11 :

Informations pratiques

Page 12 :

Calendrier prévisionnel des manifestations

A quelles heures de refermer l'année 2017, le moment est donc venu de partager le bulletin municipal MON VILLAGE.

Dans cette deuxième publication de l'année, l'équipe municipale vous propose de revenir sur les travaux d'investissements réalisés sur le second semestre. Vous aurez également tout loisir de vous remémorer les multiples actions et manifestations organisées par les bénévoles associatifs.

Sans l'implication de ces bénévoles, de l'esprit d'initiative du personnel communal et de l'engagement des élus, l'émulation de notre village ne serait pas ce qu'elle est au profit de chacune et chacun d'entre nous.

Un grand merci à eux.

Il convient également de ne pas oublier l'aspect financier qui est une composante importante de la vie municipale.

Si celui-ci tend à repasser au feu vert, il n'en est demeuré pas moins qu'il reste fragile en raison notamment des orientations politiques nationales. Notre intégration au sein de la Communauté d'Agglomération Seine – Eure prend tout son sens car elle nous permet de maintenir la pression fiscale tout en investissant.

Au nom de l'équipe municipale, permettez moi de vous adresser tous nos vœux pour 2018.

Le Maire

Hervé PICARD

Horaires de la mairie:

Mardi 15h00-19h00, Jeudi 15h00-19h00, Vendredi 09h30-11h00

TRAVAUX REALISES

Dans l'édition de juin de MON VILLAGE, nous vous informions qu'un certain nombre d'études était en cours en vue de la réalisation de travaux à venir.

Durant l'été en collaboration avec les services techniques du Département et de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure, nous sommes passés à la phase de chantier.



Mandatée par le Département, la société VIAFRANCE a procédé au renouvellement de la couche de roulement de la route de Pont de l'Arche. Un enrobé coulé à froid a été répandu sur la chaussée afin de pérenniser l'étanchéité de la voie de circulation.

Bénéficiant de fonds spécifiques à la réalisation de petits aménagements de voirie, en collaboration avec le service voirie de la CASE, deux cheminements en enrobé répondant aux normes d'accessibilité ont été réalisés:

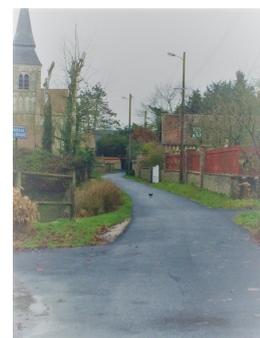
⇒ Accès entrée du cimetière depuis le parking, interconnexion de la rue Robert Huet et la rue des Pigaches.

Messieurs CANIVAL et D'HAESE, conseillers municipaux, ont suivi le bon déroulement de ces travaux.



Par le biais de sa compétence gestion des eaux pluviales, la CASE a réalisé le réaménagement du bassin de rétention d'eau situé à proximité du cimetière. En complément du terrassement des berges, la clôture a été modernisée et sécurisée par la pose de lisse en bois, le système de collecte des eaux du parking a été amélioré.

Au titre du programme d'entretien annuel des voies communales, le service voirie de la CASE en accord avec la municipalité a procédé à la pose d'enrobé sur la ruelle de l'église et également sur la ruelle du vieux puits.



Mandaté par la commune, la société SADE a modernisé et renforcé le système de défense incendie en posant des bouches incendies route d'Elbeuf, place Marcel Picard et Route de Venon. Ces travaux permettent d'optimiser la couverture de points d'hydrant mis à disposition des services de secours et de lutte contre l'incendie, répondant ainsi à une ancienne demande du SDIS 27.



Faisant suite aux prescriptions consignées dans le rapport de vérification des installations électriques, M BRUCK, électricien à la Haye Malherbe, a procédé durant le mois d'août à la mise aux normes du tableau électrique de la salle des fêtes.



Au titre du schéma de mise en accessibilité des points d'arrêts bus sur le territoire de la CASE, deux quais bus ont été aménagés. Un nouvel abri a été posé devant la salle des fêtes.

Répondant aux normes élaborées par le Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme, ces aménagements contraignent, pour des raisons de sécurité, les bus à s'arrêter sur la chaussée le temps de la montée ou descente des usagers.



Une plate forme bétonnée a été réalisée route de Vraiville pour améliorer la descente des collégiens sur une zone propre et sécurisée.



Depuis le début novembre la commune s'est dotée d'un nouvel équipement au sein du cimetière par la création d'un jardin du souvenir.

Afin de minimiser la dépense, cet aménagement a été réalisé en régie par l'employé communal. Par délibération, le conseil municipal a arrêté un règlement propre à l'usage de cet espace.



Durant les congés de notre secrétaire, l'ordinateur a également décidé de prendre congés de la mairie. Après auscultation auprès d'un professionnel, le disque dur n'a visiblement pas supporté la canicule, c'est malheureusement un congé définitif auquel nous avons dû faire face. Après un tracteur tondeuse tout neuf pour notre ami Stéphane, Fabienne s'est vu doter d'un matériel informatique flambant neuf dès sa reprise.

FINANCEMENT TRAVAUX

FINANCEMENT INVESTISSEMENTS FONDS PROPRES COMMUNE						
Nature Opération		Prestataire	Montant HT	Subvention au titre des réserves parlementaires du sénateur L PONIATOWSKI	Fonds de concours C.A.S.E	Reste à charge bud- get commu- nal
Renforcement défense incendie	Installation bouches incendies	SADE	4114,00	1600,00	1257,00	1257,00
	Fourniture signalétique défense incendie	SECURIFEU	350,70		175,35	175,35
Jardin du souvenir	Fourniture matériaux	SDJN	225,99		113,00	113,00
	Fourniture matériaux	APOMAC	83,42		41,71	41,71
	Fourniture plaques marbres	LEGAL	615,00		307,50	307,50
Remplacement matériel informatique secrétariat	Fourniture micro-ordinateur	IAD	892,63		446,32	446,32
Aménagement parking	Réalisation place de parking PMR	VIAFRANCE	4999,70		2499,85	2499,85
Montant total des investissements			11281,44			
Sous total subvention au titre réserves parlementaire				1600,00		
sous total subvention au titre fonds de concours					4840,72	
Montant des investissements autofinancé sur budget communal						4840,72



Les démarches entreprises tant auprès de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure que de M le sénateur Ladislas PONIATOWSKI ont porté leur fruit. Celles-ci nous ont permis de subventionner nos investissements à hauteur de 57.09 %.

Après les soutiens au printemps de Mme DURANTON et de M MAUREY, sénateurs, la commune a ainsi bénéficié cette année de 100 % des aides possibles au titre des réserves parlementaires. C'est une première pour les finances Surtauvillaises.

MONTANT DES INVESTISSEMENTS SUR FONDS PROPRES DE LA C.A.S.E

- ⇒ Mise en accessibilité quai bus : **14609.40 € TTC**
- ⇒ Fourniture et pose abri bus : **7 887.00 € TTC**
- ⇒ Chemins piétonniers (cimetièrre et rue Robert Huet) : **17 000.00 € TTC**
- ⇒ Réfection couche de roulement ruelle de l'église et rue du vieux puit. : **22 000.00 € TTC**
- ⇒ Bassins versants eaux pluviales (travaux bassin du cimetièrre et études diverses) **64 000 .00 € TTC**

Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat



Depuis cet automne après l'élaboration du diagnostic puis l'arrêt du Plan d'Aménagement et de Développement Durable, l'élaboration du PLUiH est entrée dans une nouvelle phase, celle-ci consiste à délimiter le plan de zonage ainsi que la programmation de l'habitat sur le territoire.

Concernant notre commune, le rythme de croissance de l'habitat sur la période 2020-2026 serait de l'ordre de 10 à 15 nouvelles constructions dont 1 à 2 logements à caractère social.

Cet aspect est très important pour notre village puisqu'il est attribué seulement pour les communes rurales répertoriées comme disposant notamment d'une structure scolaire.

Il est rappelé qu'un registre de doléances est à votre disposition en mairie pour y consigner vos remarques ou suggestions pour l'élaboration du PLUiH.

DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME

Le service d'urbanisme de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure attire l'attention sur la nécessité de veiller à bien renseigner et compléter tous les formulaires de demande d'urbanisme.

Il est en effet très frustrant de voir son projet stoppé pour des raisons très souvent de manque de pièces.

La personne du service d'urbanisme ainsi qu'un architecte conseil se tiennent à votre disposition préalablement à la dépose de vos demandes.

Contact : 02.32.50.85.50 ou urbanisme@seine-eure.com

VIE ASSOCIATIVE

SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE



Répondant à une sollicitation de l'association normande des amis de Saint Jacques, les portes de la mairie étaient exceptionnellement ouvertes en ce dimanche de week-end de la Pentecôte.

Ce fut l'occasion d'accueillir un groupe d'une trentaine de Jacquets venu faire escale à Surtauville durant leur sortie sur la section de chemin reliant Orival à Evreux. Au cours de la petite réception organisée en mairie, M le Maire et M D'HAESE, conseiller municipal, reçurent en remerciement deux mosaïques représentant la coquille de Saint Jacques et un Jacquet.

Mme Pierrette ESMIOL et M Alain DESORMEAUX, également jacquet, sont venus partager leur expérience de marcheur avec nos hôtes.

Cette manifestation s'est terminée autour d'un barbecue et d'un petit verre dans la cantine scolaire exceptionnellement mise à disposition par Mme MARIE, Présidente du SIVOS .



SOLEIL D'AUTOMNE

Le 16 juin le club SOLEIL D'AUTOMNE organisait une sortie dans le pays de CAUX. Au programme, le matin visite de la roseraie du château de MESNIL GEOFFROY, pause déjeuner dans un restaurant de Fontaine le Dun sous des airs d'accordéons. Nullement rassasiés, emmenés par Claudine TROISMOULINS, leur Présidente, nos anciens sont repartis l'après-midi à la découverte de la stèle de l'artiste régional, dénommé André RAIMBOURG, alias M BOURVIL. En fin de journée, les jambes se faisant un peu lourdes, le groupe s'est mis au frais pour écouter tous les secrets de la culture de lin.



ECOLE

Le 01 juillet l'heure des vacances estivales sonnait dans la salle des fêtes pour les enfants du groupe scolaire de Crasville-Quatremare et Surtauville. Parents et élus étaient présents pour assister au traditionnel spectacle de fin d'année.



Le samedi 14 octobre il y avait comme un air de fête route de Venon. En effet l'association EUR'ENCIEL organisait une journée de démonstration de vol libre. Invité à venir rencontrer les responsables associatifs, M Bernard LEROY, Président de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure s'est laissé tenter par un baptême de l'air, tout comme Vanessa BRICE, conseillère municipale. Proposant notamment aux personnes en situation de handicap de voler, des surtauvillaises et surtauvillais se sont joints au groupe de personnes venus des quatre coins de la région pour défier les lois d'apesanteur.



ACEPS

L'association des parents d'élèves du groupe scolaire Claude Poirret, ACEPS, a organisé une soirée concert le samedi 14 octobre. En ouverture petits et grands ont eu le loisir de s'adonner à la chanson avant de laisser place à deux groupes musicaux régionaux. Les bénéfices de cette soirée ont permis de financer des activités et sorties au profit des élèves.



SYL'VIE POUR LA VIE



Une centaine de personnes a été charmé par le concert de GOSPEL offert par la chorale FREEDOM le 10 novembre. Organisée par l'association SYL'VIE POUR LA VIE, cette soirée s'est terminée à la salle des fêtes en partageant un verre de l'amitié.

COMITE FESTIF

Le dimanche 18 novembre le Comité Festif a organisé une bourse d'échange sur le thème de la puéricultrice.



Renouvelant la tradition, le Comité Festif a organisé le 09 décembre avec le soutien financier de la municipalité l'arbre de Noël. Une quarantaine d'enfants était présent pour découvrir le spectacle de qualité **HISTOIRES MAGIQUES**. Pour le bonheur des petits et également des grands, le Père Noël a retrouvé le chemin de la salle des fêtes après une petite année d'absence.



À l'occasion du marché de Noël organisé le 10 décembre par le comité festif, l'office de tourisme SEINE-EURE proposait des promenades en calèche. Bravant les conditions météorologiques hivernales, une cinquantaine de personnes a déambulé au rythme du cheval dans les rues de la commune.



Club de football RCMS



Du début novembre à la fin mars, les sections U6 et U7 du club de football de La Haye Malherbe Surville viennent s'entraîner au chaud tous les mercredis de 17h00 à 19h30. 26 enfants encadrés par 6 adultes sont ainsi présents chaque semaine.



SOLIDARITE SCOLAIRE OURAGAN IRMA

Depuis la rentrée des congés de la Toussaint la classe de CM2 du groupe scolaire Claude Poiret à Surtauville compte un nouvel élève originaire de l'île de Saint Martin.

Suite au passage de l'ouragan IRMA au matin du 06 septembre 2017, les infrastructures insulaires ayant été détruites par des rafales de vent frisant les 400 km/h et une vague de 4 mètres de haut, les parents du jeune Alexei ASSEEFF ont décidé de quitter la région afin de permettre entre autre à leur enfant de poursuivre sa scolarisation dans de meilleures conditions.

Animés conjointement par un état d'esprit de solidarité, M PICARD, Maire, Mme MANFAIT, Directrice d'école, et Mme MARIE, Présidente du SIVOS, ont répondu favorablement à la demande de scolarisation émise par la famille. Jusqu'à la fin de l'année scolaire, Alexei et Valérie sa maman sont hébergés chez un membre de la famille habitant la commune. Le cout de scolarisation d'un montant de 1300 € est pris en charge par la commune.



Le soutien offert par la commune, permet à Valérie d'avoir un peu de répit face au traumatisme vécu par cet exceptionnel évènement climatique tout en ayant une pensée pour Patrick, son conjoint, resté sur place panser les plaies humaines et architecturales.

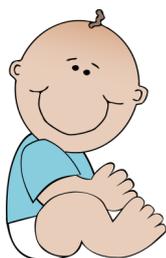
Les élèves de la classe de Mme OGER ont tout naturellement intégré leur nouveau compagnon. En retour ce dernier leur fait découvrir une partie du territoire français.

SECRETARIAT

Nous vous informons que durant la période des fêtes de fin d'année, le secrétariat de la mairie sera fermé les 26 et 29 décembre ainsi que le 02 janvier. Les permanences des élus seront quand à elles maintenues aux heures habituelles soit de 18h à 19h les mardis et jeudis.

Toutefois , en cas d'urgence vous pourrez joindre Mr PICARD (Maire) ainsi que Mme MARIE (Adjointe) sur leur téléphone personnel. 07.82.24.84.01 et 06.14.67.05.17

ETAT CIVIL



NAISSANCE

Si le premier semestre avait été riche en naissance (4), la seconde moitié de l'année s'est soldée par une seule naissance. La municipalité adresse toutes ses félicitations aux parents de la petite Chloé née le 22 aout dernier.



MARIAGE

M RAGOY et Mme VIEL se sont unis le 28 octobre en mairie. En ce jour particulier pour les jeunes mariés, M Yohan VIEL, conseiller municipal sans lien de parenté avec la mariée, assumait la fonction de secrétaire aux cotés de M le Maire.



PACS

Depuis le 01 novembre 17, les mairies ont en charge au titre de l'état civil l'enregistrement des PACS. Le 07 décembre en présence de Mme VERMAND, conseillère municipale, M le Maire a accueilli d'une part M RISTERUCCI et Mme CORBIERRE et d'autre part M DESMA-REST et Mme MAUCHOSSE, Souhaitant donner un caractère officiel et festif à cet acte administratif, chaque couple s'est vu offrir un panier garni pour fêter comme il se doit leur engagement.

DECES

Sur cette même période, nous regrettons les décès de trois surtauvillais. M TEMMOS le 24 aout 17, M DELISLE le 26 octobre et plus récemment Mme GOY le 16 décembre.

Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles des défunts.



POPULATION SURTAUVILLAISE

Dans sa publication adressée mi-décembre 2017, l'INSEE a arrêté la population surtauvillaise à **496 habitants**.

Elle se compose de 486 personnes ayant leur résidence sur la commune, ajoutées de 10 personnes ayant une résidence habituelle sur une autre commune. Cette dernière fraction est constituée pour Surtauville de nos jeunes étudiants.

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE



Impliquée dans la sauvegarde du patrimoine, c'est avec plaisir que les élus ont fait découvrir à Mme BUTELET, chargée de mission patrimoine à la Communauté d'Agglomération Seine-Eure, l'activité du distilleur ambulant lors de son passage le 19 juillet à Surtauville.



Accompagnée d'un journaliste de la Dépêche, Mme Butelet est revenue sur la commune pour présenter les chantiers réalisés par l'association CURSUS dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine.

Cette visite fait suite à celle effectuée en présence de M MADROUX, Vice-Président de la CASE en charge du patrimoine, le 13 octobre pour évaluer les demandes formulées par la commune au titre du programme 2018.

FORMATION

**LES
GESTES
QUI
SAUVENT**



Le samedi 09 décembre s'est tenue la première séance de formation aux gestes dits de premiers secours animée par Maxime LADIRAY. Ouverte prioritairement aux employés communaux et aux représentants associatifs, Mme THIERRY et M OSMONT, au titre de la mairie, Mme CHEVALIER, pour le SIVOS ainsi que Mme TROIS-MOULINS pour le club SOLEIL D'AUTOMNE, Mme VIEL, pour l'association EMM'LAVIE et enfin M TINCHANT pour l'association SYLVIE POUR LA VIE suivent cette formation qui se déroule sur 4 demi-journées jusqu'au 13 janvier.



INFORMATIONS PRATIQUES



LA POSTE

A compter du 04 décembre dernier le bureau de la Poste de la Haye Malherbe a modifié ses horaires d'ouverture au public. Dorénavant celui-ci est ouvert les mardi et vendredi de 14h00 à 16h30 et samedi de 09h00 à 12h00

PRIX DE L'EAU 2018

Le prix du m³ d'eau potable au robinet est maintenu au même tarif en 2018 que 2017 à savoir en fonction du volume consommé

De 0 à 50 m³ : **1.2174 €/m³**, de 51 à 150 m³ : **1.4371 €/m³** et au-delà de 150 m³ : **1.6128 €/m³**

Barème applicable sur le suivi de l'assainissement non collectif

Contrôle de conception et d'implantation installation **145.45 €/HT**

Contrôle diagnostic périodique installation **81.82 €/HT**

PRINCIPAUX TARIFS COMMUNAUX 2018

Période	Résidents et Associations Extérieur	Résidents de la commune	Associations de la commune
Week-end	450 € Acompte de 135 € à la réservation	250€ Acompte de 90 € A la réservation	Gratuité 1fois/an Sauf pour le comité festif 3fois/an au-delà 125 €
Forfait ménage	70 €	70 €	70€
Caution	800 €	800 €	800 €

TYPES CONCESSIONS	ANNEES	2018
CIMETIERE	30	180.00€
	50	210.00 €
CAVEAU URNE	30	150.00€
	50	180.00€
PLAQUE JARDIN DU SOUVENIR		25.00 €
Entretien Sépulture	2 entretiens annuels	50.00 €

AIDE FINANCIERE PRIMO-ACCEDANT

La Communauté d'Agglomération SEINE-EURE soutient l'installation des jeunes ménages sur son territoire en accordant une aide financière pour l'achat d'un premier logement. Le montant de l'aide variant de **2000 € à 6000 €**, celui-ci est soumis à certaines conditions, nous vous invitons à prendre contact auprès du service Habitat au 02.32.50.85.82.

Sur 2017, deux nouveaux couples en cours d'installation sur la commune ont bénéficié de ce soutien financier.



Au cours de cette manifestation, nous aurons l'occasion de dresser un bilan sur l'année écoulée et de nous projeter sur 2018.

Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de ce moment de convivialité.

CALENDRIER PREVISIONNEL DES MANIFESTATIONS 2018

- 12 janvier : vœux de la municipalité (mairie)**
- 30 janvier : le club Soleil d'Automne tiendra son assemblée générale annuelle**
- 14 février : Soirée ST Valentin proposée par la Gym Volontaire**
- 03 mars : journée loisirs et convivialités club de Foot La Haye Malherbe-Surville**
- 18 mars : bourse puériculture (Comité Festif)**
- 08 avril : repas des aînés communaux (mairie)**
- 14 et 15 avril : loto au profit du club de Foot La Haye Malherbe-Surville**
- 21 avril : soirée dansante (Comité Festif)**
- 09 et 10 juin : fête du village organisée par le Comité Festif**
- 16 septembre : manifestation pédestre (COURIR AVEC SYLVIE POUR LA VIE)**
- 10 novembre : soirée concert à l'église**
- 17 et 18 novembre : loto (Comité Festif)**
- 08 décembre : arbre de Noël (Comité Festif)**
- 09 décembre : marché de Noël (Comité Festif)**
- 14 décembre : la Fédération cantonale des exploitants agricoles organisera son assemblée annuelle**
- 15 décembre : Assemblée Générale EUR'ENCIEL**

L'Amicale des donneurs de sang de la Haye Malherbe et des communes environnantes vous invite à venir participer aux prochaines collectes de l'année 2018 de 15h00 à 19h00, à la salle des fêtes.

Lundi 19 Février

Lundi 23 avril

Lundi 25 juin

Lundi 20 août

Lundi 22 octobre

Lundi 17 décembre

L'assemblée Générale de l'association se tiendra le lundi 19 février à 20h15.

